

Covid-19 : réouverture de la cité scolaire de Vaison



Suite [à la détection récente de plusieurs cas positifs de Covid-19](#) parmi les personnels enseignants, techniques et administratifs, ainsi que parmi des élèves de la cité scolaire de Vaison-la-Romaine, qui comprend le lycée Stéphane-Hessel et le collège Joseph-d'Arbaud, l'accueil de tous les élèves avait été suspendu jusqu'à vendredi dernier.

Selon la préfecture, le bilan des tests réalisés fait état de 13 cas positifs parmi les élèves (dont 7 cas au sein de la même classe de 3e du collège, pour laquelle une mesure d'éviction a été prononcée pour l'ensemble des élèves de cette classe, qui sont placés à l'isolement depuis le 28 septembre), 3 cas au sein d'une classe de 4e pour laquelle une mesure d'éviction a été prononcée pour l'ensemble des élèves de cette classe placés à l'isolement depuis vendredi ainsi que 3 autres cas non regroupés. Par ailleurs, 11 cas positifs parmi le personnel enseignant, technique et administratif. Leurs contacts à risque ont été identifiés et isolés. « Ceci porte donc à 24 le nombre total de cas positifs détectés au sein de la cité scolaire depuis le 28 septembre, poursuivent les services de la préfecture de Vaucluse. L'ensemble des personnes testées positives et leurs cas contacts a été placé à l'isolement. »



Ecrit par Echo du Mardi le 10 octobre 2020

Désinfection complète des locaux ce week-end

Cependant, après cette série de mesures, la préfecture estime que les conditions sont maintenant réunies afin de garantir la réouverture de la cité scolaire « dans de bonnes conditions de sécurité » à partir de ce lundi 12 octobre. Toutefois, afin de permettre le retour des élèves de la cité scolaire et de garantir la continuité pédagogique, un dispositif spécifique d'appui a été mis en place comprenant une désinfection complète des locaux de la cité scolaire durant ce week-end. Des moyens supplémentaires vont aussi être engagés par les services du Conseil régional de Provence Alpes-Côte d'Azur pour renforcer le nettoyage quotidien des locaux et l'encadrement des élèves sera assuré grâce à la reprise de plusieurs assistants d'éducation dont la période d'isolement arrive à son terme. Enfin, une continuité pédagogique est organisée à domicile pour les élèves des 2 classes faisant l'objet d'une mesure d'éviction.